VILLE DE
PARIS

TRAVAUX
PASSAGE DES ÉCOLIERS

Ici, nous créons un pied d'arbre.

Au programme :

- Création de la fosse d'arbre en décaissant le trottoir ;
- Ajout de la terre végétale ;
- Finition du trottoir de la fosse d'arbre ;
- Plantation du jeune arbre.

QUOI ?

CRÉATION D'UN
PIED D'ARBRE

QUAND ?

DU 23 NOVEMBRE
AU 18 DÉCEMBRE 2026

OÙ ?

N° 2 PASSAGE DES
ÉCOLIERS

POUR EN SAVOIR +

SUR PARIS.FR/CHANTIERS
ET AU 3975*

*COÛT D'UN APPEL LOCAL



RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES DÉPLACEMENTS
TÉL. 01 53 98 21 50

ENTREPRISES
EUROVIA